Le Courrier du Loiret, 3 mars 2016

Aides publiques

Pour répondre aux besoins des collectivités

Frédéric Cuillerier, président de l'AML, au micro.

L'Association des maires du Loiret (AML) avait convié ceux de l'arrondissement de Pithiviers, mercredi 23 février, à la maison des associations d'Estouy. Après le diagnostic des finances communales lié à la baisse des dotations de l'État (- 30 % sur trois ans), le sujet du jour était celui des possibilités d'aides aux collectivités.

Pour équilibrer leur budget en période difficile, elles doivent se tourner vers la recherche des aides disponibles. Thierry Touret, directeur des éditions Edile, a animé trois tables rondes composées de représentants de l'État, de la Région, du Département auxquels, selon les thèmes, se sont adjoints ceux de l'Agence de l'eau, des Bâtiments de France ou encore de Loire & Orléans Éco. Les aides en matière de patrimoine local ou intercommunal, de services à la population, de développement économique et d'animation locale ont été explicitées. Dès lors qu'il a un projet ou un besoin lié à une difficulté passagère, le maire doit s'interroger sur les possibles participations au sein des finances publiques. Il doit trouver les bons interlocuteurs et les modalités pratiques parmi des systèmes complexes. Chaque aide n'est pas exclusive, des cumuls sont possibles dans la limite de plafonds. Des étapes bien précises de calendrier sont à respecter. Les montants alloués en matière de fonds européens notamment sont importants et repartent s'ils ne sont pas utilisés, ce qui est le cas chaque année.

Phoca PDF